

COMMUNE DE ROSTEIG

COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE

DU CONSEIL MUNICIPAL

du 30 juillet 2021

Le 30 juillet 2021, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur RINIE Jean-Luc, Maire

Présents :

MM. MATZ François - MULLER Pascal, Adjoints au Maire

Mmes LUDMANN Anna - REYMANN Martine - RICHERT Sabrina - SCHMIDT Christiane

MM. BAUER Alexandre - MAGNET Gérard – MATZ Mickaël – MOSER Jacky - SEYLLER Marc - ZOSSI Serge

Absents excusés : MM. GIRARDIN Jérôme - STUDER Simon

Date de convocation : 19 juillet 2021

Date d'affichage : 30 août 2021

Date de publication :

Ouverture de la séance à 20h00

M. MATZ François est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- 01 - Approbation du PV de la séance du 9 avril 2021**
- 02 - Recensement de la population 2022 : désignation du coordonnateur communal**
- 03 - Création d'un poste d'Agent Spécialisé Principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles**
- 04 - Recrutement d'un agent polyvalent pour la cantine-garderie**
- 05 - Renouvellement d'un contrat de travail à durée déterminée**
- 06 - Eglise protestante de la confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine**
- 07 - Motion sur le développement des énergies renouvelables sur le territoire**
- 08 - Divers**

* * *

01 - Approbation du PV de la séance du 9 avril 2021

Le procès-verbal de la séance du 9 avril 2021 est adopté à l'unanimité par les membres présents.

02 - Recensement de la population 2022 : désignation du coordonnateur communal

Le recensement de la population n'ayant pas eu lieu en 2021 et reporté en 2022, il a été décidé, à l'unanimité, de confier la mission de coordonnateur communal à Mme GOETZ Martine et d'attribuer à l'intéressée une rémunération de 400 € bruts.

03 - Création d'un poste d'Agent Spécialisé Principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications du Maire relatives à l'avancement de grade de Mme NETZER Josiane,

décide :

- de créer un poste d'agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles à compter du 1^{er} septembre 2021
- d'autoriser le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier
- les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif 2021

Adopté à l'unanimité

04 - Recrutement d'un agent polyvalent pour la cantine-garderie

Les conseillers, après avoir entendu les explications du Maire, décident de recruter un agent polyvalent pour la cantine-garderie du 1^{er} septembre 2021 au 8 juillet 2022 aux conditions ci-après :

- être éligible à un contrat aidé
- 24 heures par semaine pendant la période scolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 14h
- rémunération : SMIC horaire

Le Maire est chargé de procéder au choix du candidat, en collaboration avec les autres Maires du RPI.

Adopté à la majorité

- **1 abstention**

05 - Renouvellement d'un contrat de travail à durée déterminée

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications du Maire, décide à l'unanimité de renouveler le contrat de travail de Mme MONTEIRO Christine, agent polyvalent à la cantine-garderie, pour la période du 1^{er} septembre 2021 au 31 juillet 2022.

06 - Eglise protestante de la confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine

Le Maire informe le Conseil Municipal que le directoire de l'Eglise protestante de la confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine a sollicité la modification des ressorts des inspections de La Petite Pierre et de Bouxwiller, en ce que la commune d'Erckartswiller, actuellement rattachée à la paroisse, au consistoire et à l'inspection de La Petite Pierre serait rattachée à la paroisse de Weinbourg, dépendant du consistoire d'Ingwiller et de l'Inspection

de Bouxwiller. Le directoire a également proposé le changement de nom de l'inspection de La Petite Pierre en inspection Alsace Bossue-Moselle.

Les deux inspections, les assemblées consistoriales concernées ainsi que les conseils presbytéraux concernés ont donné leur accord à ces modifications.

La paroisse prendrait le nom de « paroisse de Weinbourg-Erckartswiller-Sparsbach ».

En application de l'article L.2541-14 du code général des collectivités territoriales, l'avis du conseil municipal de toutes les communes appartenant à ces circonscriptions cultuelles doit être recueilli. Le conseil municipal est donc invité à se prononcer sur ce changement de circonscription affectant l'Eglise protestante de la confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine.

Après avoir pris connaissance du rapport du maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable au rattachement de la commune d'Erckartswiller à la paroisse de Weinbourg ainsi qu'à la modification des ressorts des consistoires de La Petite Pierre et d'Ingwiller et des inspections de La Petite Pierre et de Bouxwiller que ce rattachement entraîne. Il émet également un avis favorable au changement de nom de l'inspection de La Petite Pierre en inspection Alsace Bossue – Moselle.

6 voix pour
7 abstentions

07 - Motion sur le développement des énergies renouvelables sur le territoire

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la motion, décide de ne pas l'adopter.

2 voix pour l'adoption
3 voix contre l'adoption
8 abstentions

08 - Divers

Sous le point Divers, le Maire :

- distribue le rapport annuel du SMITOM
- fait le compte-rendu :
 - o des travaux d'entretien de la voirie
 - o de la réglementation en matière de toilettes sèches utilisées par un particulier
- propose aux élus de mettre à la disposition d'un particulier le terrain situé derrière le multisports pour ses chevaux. Les conseillers s'y opposent à la majorité et lui proposent l'utilisation de divers terrains communaux ponctuellement, avec signature d'une convention
- informe les élus :
 - que le déboisement des arbres situés sur les terrains communaux derrière l'étang va se faire par COSYLVAL
 - que l'acte de vente pour l'achat du terrain de M. et Mme PETRY Normand va être signé prochainement
 - qu'une dératissage va être réalisé rue de l'église
 - qu'il est nécessaire de faire cesser la prolifération des chats

- que les travaux suite au dégât des eaux à l'école maternelle vont être réalisés
 - que les frais de crémation de la personne décédée sur la voie ferrée sont à la charge de la commune
 - que la cantine – garderie restera ouverte à la prochaine rentrée
 - qu'une classe sera fermée à l'école à la prochaine rentrée
 - que la fibre a été installée rue Hinterdorf
 - que le système téléphonique des bâtiments communaux a été renouvelé par l'entreprise IP CONNEXION
 - que des mesures d'ondes relatives à l'antenne mobile ont été réalisées au Johannesburg
-
- les conseillers ne souhaitent pas la mise en place de zones « 30 » sur l'ensemble de la commune
 - Monsieur MOSER Jacky souhaite que l'entreprise WENDLING soit relancée pour la remise en état du chemin du Kalenburg. Il déplore également le mauvais état des abords des voies publiques qui sont envahis par les végétations non entretenues par les particuliers
 - Monsieur MATZ Mickaël invite tous les conseillers au vin d'honneur de son mariage qui aura lieu le 7 août à 11h30 aux vestiaires
 - Monsieur MAGNET Gérard fait un compte-rendu de ses activités en tant que délégué du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord : aide et assistance du Parc pour des travaux de rénovation, comptage des chauves-souris à l'église protestante, mise en place d'un projet citoyen pour renforcer les liens entre les habitants. Un projet de questionnaire a été élaboré et distribué aux conseillers pour avis
 - Monsieur SEYLLER Marc interroge le Maire quant à l'avancement du chantier de restauration du clocher de l'église catholique